

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU 9 avril 2024

convocation du 2 avril 2024

Présidente : Mme Laurence DUVAL, Maire

Présents : Mesdames Laurence DUVAL, Agnès SERGENT Maud CADARIO
Messieurs : Michel TRONEL, René GOBEAUT, Jean GRUMIAUX,
Vincent SORET, Francis VALLET-DUCLOS, Gilles BREANT

Absents excusés :

Pauline DUPONT donne pouvoir à Laurence DUVAL
Dominique MULOT donne pouvoir à René GOBEAUT
Cyrille DESORMEAUX donne pouvoir à Vincent SORET

Absent :

Christophe LEROUX

Secrétaire de séance : René GOBEAUT

La Séance est ouverte à 20h30

1. Délibération accueil d'un apprenti AEPE

Madame Le Maire rappelle qu'il a été évoqué lors du conseil municipal du 23 novembre 2023 la demande de Laura MARIE pour suivre une formation CAP Petite enfance sous forme d'apprentissage en 10 mois. Cette demande a été soumise à l'avis du Comité Social Territorial pour pouvoir délibérer afin d'accueillir un apprenti. L'avis du CST a été rendu favorable en date du 27 mars 2024.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

décide de conclure dès la rentrée scolaire 2024/2025, un contrat d'apprentissage conformément au tableau suivant :

Service	Nombre de postes	Diplôme préparé	Durée de la formation
ECOLE	1	CAP AEPE	10 mois

dit que les crédits nécessaires seront inscrits aux budgets 2024 et 2025, au chapitre 12, article 6417 (*rémunération des apprentis*) de nos documents budgétaires,

autorise Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment les contrats d'apprentissage ainsi que les conventions conclues avec les Centres de Formation d'Apprentis.

2. Vote du budget primitif 2024

Depuis la réunion de conseil du 26 mars dernier, nous avons eu les montants des dotations de l'État.
Les dépenses n'ont pas évolué.

En fonctionnement :

- le budget prévisionnel de dépenses est de 513 070.51 €
- Les recettes prévisionnelles s'élèvent à 672 510.52 € avec le report de 2023 d'un montant de 211 796.53 €
Soit un solde prévisionnel excédentaire de 159 440.01 €.

En investissement :

Les dépenses d'investissements prévues sont de 96 421.74€
Les recettes d'investissement prévues sont de 49 913.53€
Soit un solde déficitaire de 46 508.21€, qui sera pris sur le budget de fonctionnement.

Compte tenu du virement réalisé de la section de fonctionnement vers la section d'investissement, le budget de fonctionnement fait apparaître un solde excédentaire de 112 931.80 €.

Le budget 2024 est voté à l'unanimité avec :

En fonctionnement un montant total de 672 510.52 € en recettes et dépenses.

En investissement un montant total de 96 421,74 € en recettes et dépenses. (sans les opérations d'ordre)

3. Vote taux d'imposition 2024

Madame le Maire informe le conseil municipal que les taux d'imposition de 2024 doivent être votés.

Après discussion il a été décidé d'augmenter les 4 taux d'impositions de **0.5%**, en raison des différents projets d'investissements de la commune.

Après avoir entendu cet exposé le conseil municipal vote les taux suivants :

Rappel des taux de 2023 :

Taxe Foncière (bâti) : 34.67 %

Taxe Foncière (non bâti) : 40.67 %

CFE (Taxe Professionnelle) : 17.82 %

Taxe d'habitation pour les résidences secondaires : 14.74 %

Après délibération, Les taux votés par le conseil municipal (Pour 8 – Contre 4) pour 2024 sont :

Taxe Foncière (bâti) : 34.84 %

Taxe Foncière (non bâti) : 40.87 %

CFE (Taxe Professionnelle) : 17.91%

Taxe d'habitation pour les résidences secondaires : 14.81 %

Dates à retenir :

- Prochaine réunion de conseil municipal : Lundi 27 mai 2024 à 20h30
- Conférence des maires à Canappeville : Lundi 22 avril 2024 à 20h
- Elections européennes : Dimanche 9 juin 2024 (de 8h à 18h)

➤ **La séance est levée à 23h00**